

FORMATION DES BENEVOLES

POUR UNE BONNE GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

CONCEPTEUR : FORMAT66

1 JOUR

L'Association est un groupement de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, mais sans chercher à réaliser de bénéfices. Elle peut avoir des buts très divers (sportif, défense des intérêts des membres, humanitaire, promotion d'idées ou d'œuvres...) et dans le cas de votre association la protection juridique des biens et des personnes vulnérables. La connaissance de l'objet et du fonctionnement de l'Association sont essentiels pour vivre et participer pleinement à la vie de l'Association.

Objectif(s) professionnel(s) et/ou compétences visées

- Comprendre le rôle et le fonctionnement d'une association à but non lucratif, notamment dans le champ de l'action sociale et de la protection des personnes vulnérables.
- S'approprier les principes fondamentaux de la gouvernance associative afin de contribuer efficacement à la vie et aux orientations stratégiques de l'association.
- Identifier les responsabilités, missions et limites du rôle de bénévole ou d'administrateur, dans le respect du cadre légal, éthique et réglementaire.
- Développer une posture d'engagement responsable, favorisant la prise de décision collective, la transparence et la pérennité de l'association.
- Renforcer la capacité d'implication des bénévoles dans les projets, le pilotage et le développement de la structure associative.

Objectif(s) pédagogique(s)

- À l'issue de la formation, les participants seront capables de
- Expliquer les principes de base du fonctionnement associatif (objet social, gouvernance, organisation, rôles des instances).
 - Identifier les différents acteurs de la gouvernance associative et comprendre leurs missions et interactions.
 - Comprendre le cadre général des actions menées par une association œuvrant pour la protection des personnes vulnérables.
 - Analyser les missions et responsabilités du bénévole ou de l'administrateur au regard des valeurs et des objectifs de l'association.
 - Définir leur propre niveau d'implication et leur rôle au sein de l'association, en cohérence avec leurs compétences et les besoins de la structure.
 - Participer de manière active et constructive aux instances de gouvernance, aux réflexions stratégiques et aux projets associatifs.

Méthode(s) Pédagogique(s)

- **Apports théoriques structurés**
Présentations interactives permettant d'acquérir les notions clés relatives au fonctionnement associatif, à la gouvernance et au rôle des bénévoles et administrateurs.
- **Méthodes actives et participatives**
Sollicitation des participants à travers des échanges, des questionnements guidés et des débats, afin de favoriser la réflexion collective et la prise de recul.
- **Partage d'expériences et de pratiques**
Valorisation des expériences des participants pour enrichir les apports, favoriser l'apprentissage entre pairs et mettre en perspective les réalités de terrain.
- **Études de cas et situations concrètes**
Analyse de situations inspirées du fonctionnement associatif (gouvernance, prise de décision, rôle du bénévole, enjeux éthiques), permettant de relier les apports théoriques aux pratiques.

Dispositif d'évaluation

- **Evaluation des acquis** : QCM.
- **Evaluation de l'action de formation** : Une évaluation à chaud est conduite pour mesurer le niveau de satisfaction des participants.

Validation : Attestation individuelle de formation.

Contenu de la formation

1. L'association tutélaire 66

Eléments de contenu

- Historique et objet social
- La gouvernance
- Les outils de la gouvernance
- Les activités
- Les mesures de protection
- La mission du bénévole
- Les stratégies de développement

Objectif : Mieux connaître la gouvernance pour s'impliquer davantage

Modalités pédagogiques : animation, témoignages des participants, mises en commun.

Organisation de la formation

- **Effectif** : 12 participants maximum
- **Public** : Administrateurs de l'AT66
- **Pré requis** : Aucun
- **Intervenant.e** : Directeur AT66 et/ou chargé de formation
- **Dates** : Nous contacter
- **Lieu** : Inter ou Intra

Les modalités et délais d'accès : Inscription par mail à accueil-format66@at66.fr avant le 31/12/2026

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nous mettons tout en œuvre pour proposer un accueil de qualité à chacun. N'hésitez pas à nous faire part d'un besoin spécifique le cas échéant pour préparer au mieux votre participation.

Convention de formation : Dès l'accord pour la mise en œuvre de la formation, une convention de formation sera signée.